

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 4 JUIN 2020

### DELIBERATION N° 2020-06-063-DGS

Nomenclature : 5.3

**OBJET : DESIGNATION D'UN ADJOINT CHARGE DE REPRESENTER LA COLLECTIVITE DANS LES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Votants : 33**  
**Abstention : 0**  
**Votes exprimés: 33**

**Pour: 33**  
**Contre : 0**

Fait à Tarnos,  
le 5 juin 2020  
Pour extrait certifié  
conforme



Le Maire

*Certifié exécutoire compte tenu  
du dépôt au titre du contrôle de  
légalité et de l'affichage en  
Mairie le :*

L'an deux mille vingt, le quatre juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPASSE, Maire.

#### PRÉSENTS

M. LESPASSE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. HERVELIN, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme LALANNE                      procuration à                      Mme LE GALL

SECRETARIE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs: 1

Nombre de votants : 33

M. le Maire expose,

Les acquisitions immobilières poursuivies par la Commune de Tarnos peuvent être concrétisées par la rédaction en la forme administrative des actes de vente; ce qui permet, dans le cadre de transactions ne comportant pas de difficulté juridique particulière, d'économiser les frais d'un acte notarié.

Le Maire a qualité pour recevoir et authentifier lesdits actes, tel un notaire. Cependant, la Commune étant également partie à l'acte en tant qu'acquéreur doit être représentée par un adjoint.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**



Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2121-29 et L1311-5

Considérant l'intérêt pour la Collectivité de concrétiser certaines transactions immobilières par acte administratif

**DELIBERE**

**DESIGNE** Mme Isabelle NOGARO pour représenter la Collectivité dans les actes en la forme administrative.